



FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCN 2014, de la BD-L-TC vs. 2.0 2004, de la BD-L-TC vs. 3.0 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant: PCN (ex.2014) | BD-L-TC vs. 3.0 (ex.2007)
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER "QUARTIER EXISTANT"

- Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant"**
- Plan d'aménagement particulier "quartier existant"**
 - A** - activités
 - E** - équipements
 - ER** - espace résidentiel
 - EV** - espace villageois
 - ZSL** - zones de sports et de loisirs
- Zones non soumises au plan d'aménagement particulier "quartier existant"

A TITRE INDICATIF:

ZONES OU ÉLÉMENTS DÉFINIS EN EXÉCUTION DU PAG

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

- Zones d'habitation**
zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
zone mixte villageoise
- Zone de bâtiments et équipements publics**
- Zones d'activités**
zones d'activités économiques communale

ZONES SUPERPOSÉES

- Secteurs protégés d'intérêt communal**
secteur protégé de type "environnement construit"
patrimoine bâti

PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIERS "QUARTIER EXISTANT"

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

- Délimitation de la modification ponctuelle du PAP QE

PCN 2014 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

BD-L-TC 2007 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Ref. n°:	
Avis de la Cellule d'Évaluation	
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	

COncEpt COncEil COmmunication
en urbanisme, aménagement du territoire
et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale d'Useldange

Projet: Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Particulier "Quartier Existant" - Useldange "Rue de la Gare"

Objet: Extrait du PAP "Quartier Existant" modifié - "Rue de la Gare" Useldange

Modifications	de	Date	Ind.
-	-	-	-

Echelle : 1 / 2.500 Plan n° : 0521_4_01_III

Indice : - Date : 26.05.2026

Elaboré : R.Kemmer Contrôlé : L.Guskowski Validé : U. Truffner

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, calque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.